



DESCRIPTION DE FONCTIONS **TRAVAILLEUR SOCIAL**

Description sommaire

« Intervenir auprès des personnes, des familles, des groupes et des collectivités dans le but de favoriser leur fonctionnement social ». (Code des professions, article 37d – LRQ, C-26).

Sous l'encadrement clinique de la chef d'équipe SI et dans un contexte interdisciplinaire, la titulaire du poste assume la responsabilité d'un ensemble de services axés sur le rétablissement auprès d'une clientèle adulte ayant des troubles mentaux graves. Cette personne assume ses fonctions cliniques dans le cadre du programme de suivi intensif en équipe dans la communauté. Elle participe avec l'équipe interdisciplinaire au diagnostic, à l'élaboration du plan d'intervention individualisé interdisciplinaire et au suivi d'une clientèle adulte ayant des troubles mentaux graves. Le suivi est offert dans le milieu de vie des personnes suivies, dans le but d'augmenter l'autonomie, la qualité de vie et l'intégration sociale des utilisateurs du service SI.

Elle participe au développement et à l'adaptation d'outils cliniques, d'évaluation de la qualité des services et collabore à la recherche. Elle contribue également à des activités de formation et d'encadrement du nouveau personnel et des stagiaires.

Description des fonctions

1. Établir une relation significative avec la personne suivie au SI.
2. Favoriser une intégration des connaissances en service social, et ce, dans une perspective interdisciplinaire
3. Travailler de façon proactive à développer le lien avec les personnes non disposées
4. Procéder à l'évaluation globale de la personne à l'aide de l'outil PACT TOOLS (volet psycho social), en collaboration avec l'équipe ainsi que les évaluations plus spécifiques pour l'ouverture d'un régime de protection, OEMC ou toute autre évaluation pertinente en collaboration avec les autres membres de l'équipe impliquée, et ce, pour la clientèle SI
5. Élaborer un plan d'intervention interdisciplinaire avec la mini-équipe et la personne selon son projet de vie et réévaluer aux six mois par la suite. Assurer la globalité des interventions, leur continuité et en évaluer leur efficacité.

6. Informer le client, la famille ou la personne significative du plan d'intervention interdisciplinaire établi et de la façon dont ils peuvent collaborer à sa mise en application.
7. Définir des indicateurs de résultats attendus (objectifs avec échéancier) dans le cadre de la prestation du service
8. Intervenir en respectant les principes de réadaptation, de valorisation des rôles sociaux et l'aider à se réapproprier son pouvoir dans les différentes sphères de sa vie et le soutenir dans sa démarche de promotion de ses droits et libertés.
9. Actualiser le plan d'intervention dans l'environnement de la personne incluant des actions au niveau de l'ensemble des activités de la vie quotidienne et domestique (repas, entretien ménager, épicerie, lavage, etc.), de la gestion de la médication, du budget, de la santé physique et autres définies par le plan d'intervention interdisciplinaire
10. Effectuer la livraison de médicaments (Med drop) à domicile selon le plan d'intervention individualisé de la personne et l'horaire établi avec le reste de l'équipe.
11. Communiquer avec l'équipe interdisciplinaire au sujet des besoins du client.
12. Anticiper, prévenir de façon proactive les situations de crises auprès de la clientèle selon le plan d'intervention précoce de chaque client.
13. Intervenir dans les situations de crise en collaboration avec l'équipe selon les protocoles établis, ou si l'intervention doit être assurée par un partenaire autre (ex. policier), assurer une liaison continue jusqu'à la fin de l'intervention
14. S'adapter quotidiennement aux changements dans les circonstances de vie et dans l'état clinique des personnes suivies
15. Assister et supporter la personne dans la réalisation de ses activités de la vie quotidienne en tenant compte du seuil de tolérance au stress de cette dernière et de ses droits.
16. Assister et supporter la personne dans ses démarches d'intégration sociale, d'intégration au travail / aux études et de maintien dans le milieu.
17. Lorsqu'un hébergement en milieu substitut ou alternatif est requis, orienter le client vers la ressource qui apparaît le plus appropriée en collaboration avec le service des ressources et en fonction des disponibilités
18. Aider l'utilisateur à maintenir ou à développer de nouvelles habiletés ou à récupérer les connaissances ou habiletés qu'il possédait avant.
19. Soutenir la personne dans la défense de ses droits.
20. Relancer les usagers sous sa responsabilité durant l'hospitalisation et prévoir le retour dans le milieu, en collaboration avec l'équipe traitante.
21. Aider la personne à créer, à entretenir et à utiliser un réseau de soutien social.

- 22.** Procurer à la famille ou aux proches l'aide et le soutien pour permettre l'expression de leur vécu pour favoriser leur participation compétente.
- 23.** Établir des relations de partenariat et de collaboration avec tous les membres de l'équipe multidisciplinaire, les médecins traitants, les collègues du milieu, les organismes communautaires et autres partenaires, la famille et les proches de l'utilisateur.
- 24.** Intervenir comme agent de médiation dans la communauté, lorsque requis.
- 25.** Travailler en complémentarité et en continuité avec les ressources du milieu.
- 26.** Procéder à l'ouverture et à la fermeture des dossiers des personnes qui lui sont confiés.
- 27.** Noter au dossier régulièrement l'évolution clinique de la personne en précisant les problématiques ciblées, les besoins, les objectifs des interventions et les résultats de ces derniers.
- 28.** Communiquer promptement au chef d'équipe et au psychiatre traitant toutes situations cliniques inhabituelles : décompensation psychotique, hospitalisation, idées suicidaires, gestes de violence, etc.
- 29.** Compléter les formulaires pertinents à la référence, à la liaison ou tout autre document pertinent en lien avec la situation de la personne.
- 30.** S'acquitter des tâches cléricales liées à ses fonctions (statistiques, notes de service, guide de cheminement clinique, etc.)
- 31.** Connaître, respecter et appliquer les politiques, règles et procédures en vigueur.
- 32.** Animer la réunion du matin selon l'horaire établi.
- 33.** Participer à la planification des programmes de la semaine des clients et l'horaire de l'équipe.
- 34.** Participer activement à la réunion de planification quotidienne, à la réunion clinico-administrative hebdomadaire, aux réunions d'encadrement clinique tant individuelles qu'en équipe sous la supervision de la chef d'équipe SI. Participer également aux réunions du programme et du service ou tout autre comité relativement à la programmation clinique, à l'organisation des services, aux structures et mécanismes fonctionnels.
- 35.** Contribuer par son attitude au maintien d'un bon climat de communication avec l'ensemble de l'équipe en favorisant le respect mutuel.
- 36.** Fournir des services d'intervention de garde sur appel, le soir, les fins de semaines et les jours fériés et ce, en rotation avec les autres membres de l'équipe selon un horaire défini.

37. Compléter des données statistiques de façon régulière sur le suivi de la clientèle

38. Exécuter toute autre tâche connexe requise par son supérieur.

4. PROFIL DE LA CANDIDATE

Formation académique

- Baccalauréat en travail social.

Expérience

- Un (1) an d'expérience auprès de la clientèle psychiatrique adulte.

Appartenance à une association

- Membre en règle de l'ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec.

AUTRES EXIGENCES

Détenir un permis de conduire valide, posséder une voiture et l'utiliser dans l'exercice de ses fonctions.

Connaissance de certaines lois telles que la loi sur la sécurité du revenu, la loi de la protection de la jeunesse, la "Loi P. 38 sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui", la loi sur les régimes de protection des adultes...

Tient à jour ses connaissances et ses habiletés dans son champ de compétence, identifie ses besoins de formation sur une base continue

Entrevue de sélection pour vérifier si la personne répond aux exigences normales de la tâche ainsi qu'aux éléments de compétence professionnelle prioritaires.

Profil du candidat

- Capacité de contribuer à un climat d'équipe sain, harmonieux et dynamique dans un environnement complexe et en changement.
- Ouverture aux apports des autres professions
- Capacité pour l'écoute, l'empathie, les échanges significatifs et la circulation de l'information.
- Intérêt marqué pour travailler avec la clientèle au sein de la communauté.

- Connaissances et expertise professionnelles nécessaires pour assumer les responsabilités reliées à sa fonction.
- Connaissance du réseau de la santé et des services sociaux.
- Initiative et autonomie professionnelle.
- Capacité à intervenir en situation de crise
- Capacité éprouvée d'analyse et de synthèse
- Capacité d'utiliser une approche familiale systémique
- Bon jugement clinique, maturité
- Connaissance des lois susceptibles d'influencer l'exercice de ses fonctions.
- Rigueur et actualisation dans le domaine relatif au travail clinique et éthique.
- Capacité d'établir d'excellentes relations interpersonnelles.
- Connaissances, habiletés en informatique.
- Capacité de priorisation et d'organisation du travail
- Croire au potentiel de réadaptation et de rétablissement des personnes souffrant de problème de santé mentale grave.

Traduction française libre ; adapté de

Allness, D.J., *et al.*. (1999), *The PACT Model of Community-Based Treatment for Persons with Severe and Persistent Mental Illnesses: A Manual for PACT Start-UP*. Waldorf, MD: NAMI.

Description de fonctions fournis par les différentes équipes SI du Québec

N.B. : Le générique féminin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte